



**Stanislas Lalanne**  
Évêque de Pontoise

Jeudi 25 juin 2020

**Aux curés**

### **Nouvelles dispositions pour les célébrations**

Le coronavirus étant toujours actif dans le Val-d'Oise, nous devons poursuivre nos efforts de vigilance. Les règles sanitaires en vigueur pour les cultes demeurent inchangées jusqu'à la fin de l'état d'urgence sanitaire prévue le 11 juillet prochain.

Cependant, compte tenu des nouvelles dispositions relatives à l'ouverture et à l'aménagement des salles de spectacle et de cinéma, nous pouvons envisager, tout en restant responsables, un allègement des règles que j'ai données dans mon message du 20 mai dernier.

Il est possible d'augmenter progressivement le nombre de places dans les églises. Tous les rangs peuvent désormais être utilisés à condition que les places à occuper le soient en quinconce. On observera une distance minimum d'un mètre entre deux personnes, ce qui représente approximativement 1 chaise sur trois. Les membres d'un même foyer peuvent rester assis les uns à côté des autres. Il convient de modifier l'affichage du nombre de places maximum autorisé en conséquence.

Toutes les autres dispositions comme le port du masque, l'utilisation de la solution hydroalcoolique, les règles de circulation, de nettoyage et désinfection restent obligatoires.

Nous vous informerons en temps voulu des consignes à respecter après le 11 juillet 2020.

Avec ma fraternelle amitié.

+ Stanislas LALANNE  
Evêque de Pontoise